



**HAL**  
open science

**Espaces, territoires et limites Quelques pistes  
méthodologiques pour les Journées "Réinventer l'espace  
public" de Salima**

Michael F. Davie

► **To cite this version:**

Michael F. Davie. Espaces, territoires et limites Quelques pistes méthodologiques pour les Journées "Réinventer l'espace public" de Salima. Salima: Réinventer l'espace public, Patrimoine sans Frontières, Aug 2002, Salima, Liban. hal-01089686

**HAL Id: hal-01089686**

**<https://hal.science/hal-01089686>**

Submitted on 2 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrimoine sans frontières  
Atelier "Réinventer l'espace public"  
Salima  
20 août 2002

## Espaces, territoires et limites

Quelques pistes méthodologiques pour les Journées "Réinventer l'espace public" de Salima

Michael F. DAVIE\*

Depuis la Renaissance – au moins – la démarche scientifique occidentale consiste à examiner un objet, en séparant chacune de ses composantes, puis en tentant de les assembler à nouveau pour en saisir la totalité. Démarche rationnelle, elle est censée, par des arborescences successives, mettre à jour toute la complexité de l'objet initial.

Cependant, au cœur même de cette démarche est le problème des limites des objets eux-mêmes et donc des parties qui les constituent. Où commence une sous-partie, où s'arrête-t-elle ? Et, sans doute plus important, qui a décidé de tel ou de tel découpage, de telle limite, de telle césure, de telle frontière ? Quelle légitimité accorder à cette personne ou institution, quelle valeur ou pertinence accorder à ce découpage ? Chaque choix a bien entendu son histoire, elle-même ancrée dans des cultures ou des bifurcations épistémologiques datées.

Mon propos n'est pas de faire une présentation philosophique du sens de la césure – mon métier est l'analyse spatiale, après tout – mais de montrer comment la question des limites est centrale à tout geste d'aménagement du territoire. Or, ces journées à Salima ont comme objectif de proposer des "solutions" à des "problèmes" des établissements humains (ou qui se rapprochent de ce que nous entendons par "urbains" *stricto sensu*).

De quoi s'agit-il ? Un bourg, à histoire riche, a été affecté par la guerre civile libanaise. Les conséquences sont manifestes : destructions physiques et mouvements de la population. Quoi de plus banal dans une guerre ? Quoi de plus "routinier" pour le cas libanais ? Le XXe siècle a été, après tout, le siècle des guerres, des génocides et des nettoyages ethniques ; le Moyen-Orient a été particulièrement bien servi à cet égard.

Mais si vous êtes ici, c'est parce que Salima aurait quelque chose de particulier qui mérite l'attention de toute une série de personnes et d'acteurs, au point d'être devenu un symbole, dépassant de loin son identité de simple bourg du Mont-Liban.

Il s'agit en effet de reconstruire la société du bourg autour d'un projet fédérateur : un espace de partage et de convivialité assumé et revendiqué. Il s'agit de réinventer l'espace public, de refaire vivre la population du bourg en réinventant des formes de lien social, de donner sens au monde du public, en gommant, au passage, trente ans de hiatus et d'histoire. Cela se ferait sur un espace particulier, qui serait le vecteur

---

\* Professeur (Géographie urbaine), Université François-Rabelais, Faculté de Droit, d'Économie et des Sciences humaines, BP 0607, 37206 Tours Cedex 3 Tours (France) et UMR 6592 du CNRS "Urbanisation dans le Monde arabe", Tours. E-mail : davie@univ-tours.fr

d'une thérapie de choc afin que les habitants puissent enfin faire le deuil de la guerre.

Ce vaste projet d'aménagement repose donc sur la prise en compte d'un espace physique pour un projet de société, ou, inversement, de faciliter l'action de la société dans sa quête d'espace chargé de sens. Si c'est un vieux truisme d'affirmer que l'espace est une production sociale, il repose cependant sur un départ méthodologique incontournable : quels sont les variables (ou les découpages) qui ont été choisies pour produire cet espace ? Et quels sont les variables choisies par le chercheur pour "décoder" cet espace ? Autrement dit, l'espace matériel, l'espace que nous voyons et touchons est le produit d'une série d'enjeux d'individus ou de groupes, dans un cadre culturel et temporel précis, nécessitant des outils, du travail et des investissements, tous fédérés pour produire cet environnement. Salima n'est donc pas qu'un bourg-objet, mais bien le produit matériel d'une série d'enjeux et de stratégies étalés dans le temps, ce temps incluant le présent. À son tour, cet objet, ou les objets qui le constituent (places, habitations, commerces, lieux de culte, routes, champs...), voire les symboles, les réseaux ou les flux invisibles vont agir sur la société, modifiant continuellement les enjeux, les perceptions et les stratégies des individus et des groupes. Les cadres de vie seront alors structurés autrement, les espaces vécus altérés, les réseaux sociaux ou économiques modifiés. Salima se recompose alors en permanence et ce que nous voyons aujourd'hui ne correspond qu'à un fragment de la complexité sociale passée qui l'a conçue et qui l'a construite. C'est ce fragment qui sera cependant à la base de l'aménagement des espaces futurs.

Dans le cas de Salima, l'équation se pose donc dans ces termes. Comment utiliser l'espace produit à un instant  $t_1$ , par une société  $s_1$ , pour un projet qui s'ancre dans un temps  $t_2$ , pour une société  $s_2$  ? Pour le dire autrement, peut-on reconstruire des espaces partagés (des "espaces publics") contemporains avec une équation sociale, économique et politique qui appartient à une temps qui n'est plus ? Si la réponse est affirmative, quelle serait l'entrée privilégiée, et selon quelle grille d'analyse et avec quels outils ? Et nous revoilà au point de départ : tout choix de variables signifie l'exclusion d'autres, tout choix d'espaces signifie l'imposition de limites arbitraires. Or, l'espace est un tout, la production de toutes les composants d'une société, dans une logique systémique. Faire le tri des variables (en ne choisissant que les objets matériels tels les habitations, les palais, l'architecture, etc.), réduirait l'action de l'aménagement à une seule dimension.

Ce qui est absurde.

Nous pouvons dès à présent aborder cette complexité des limites des espaces, à travers quelques exemples.

Un des départs du projet "Salima" est de privilégier le fait que le village était composé d'habitants de confessions différentes. Cette identité (chrétienne et musulmane ; catholiques, orthodoxes et druzes ; grecque catholique, grecque orthodoxe, latine, maronite et druze) a produit (et continuerait encore, sans doute) à produire des exclusions. On appartient ou on n'appartient pas à une communauté et les églises ou les *khilweh* seraient les points les plus intenses de cette identité. On va à telle église et pas à l'autre ; on est contraint de voter pour tel député et pas pour un autre, on se réclame de telle lignée familiale de telle confession. Partant, les histoires communautaires et les parcours sociaux et sociales sont variées, les élites différentes, les réseaux divergents, etc.

Un autre postulat avance que les sociétés ne peuvent et ne doivent vivre crispées autour d'une seule identité et qu'elles doivent donc partager. Ce partage ne peut se faire – autre postulat jamais démontré – que dans des cadres précis, d'où le concept d'espace public. Cet espace matériel est censé jouer le rôle de tampon social, de "neutralité" des affichages identitaires, de gommage des excès.

Il faut donc inventer des espaces homogénéisants au plan identitaire, qui permettraient de transcender les petites identités personnelles ou de groupe, au nom de l'intérêt commun de la ville ou du bourg. Ces espaces seraient ceux qui, par élimination, ne présenteraient aucun enjeu stratégique pour la dimension confessionnelle. L'espace public serait donc à la périphérie, ou plutôt à l'interface, des différentes centralités sociales.

L'idée est tentante, mais elle ne tient compte que de deux données, réduites à leur expressions les plus simples. La première est celle de l'identité légale (l'État civil est organisé autour de cette identification) des citoyens de la République libanaise. Elle postule également que l'identité confessionnelle individuelle, familiale ou de groupe produit des espaces différents, reconnaissables en tant que tels.

Le "Quartier orthodoxe" serait alors différent du "Quartier grec catholique", sans que l'on ait su jusqu'à aujourd'hui ce qui différenciait ces deux quartiers (à part une église), ni quelles en étaient les limites, ni comment on les a tracées si celles-ci ont vraiment existé, ni si cela a un quelconque sens. L'habitant de Salima aurait alors passé son temps à traverser des limites chaque fois qu'il se déplace de A vers B, et ce geste serait non seulement porteur de sens, mais aurait servi à construire des territoires quasiment fermés, des proto-ghettos que les orientalistes du XIXe siècle plaisaient à inventer pour "démontrer" la fragmentarité de la société arabe. Partant, toutes ces limites postulées pourraient faire l'objet de cartes, mais sans que l'on se pose des questions quant à la pertinence des échelles choisies, ni celle de l'information et donc de la variable choisie.

Ainsi donc, toute cette théorie pré-empaquetée de l'espace public est à revoir. Il faudrait, d'urgence, examiner la pertinence de ce concept dans le monde arabe en général et au Levant en particulier. L'importation, depuis l'Occident, et sans garde-fous méthodologiques de ce concept vers une aire culturelle différente a ainsi posé les conditions de l'échec du projet de reconstruction de Beyrouth ; sans doute alors faudrait-il tenir compte de cette expérience au moment de la réflexion sur Salima, car les implications sur les limites spatiales seront grandes.

Dans le même ordre d'idées, l'espace public à réinventer devrait tenir compte de l'organisation de l'espace passée et présente du bourg. Il faut rappeler, par exemple, que Salima, jusqu'au XVIIIe siècle était un village druzo-orthodoxe, avec un sérail aux rôles politique et militaire et un *maydan* (un terrain d'exercice pour les cavaliers) situés en périphérie. C'était le cas typique de toutes les villes et bourgs du Levant inspirés du modèle mamelouk. Ce n'est qu'à partir du XVIIIe siècle, avec l'arrivée des Capucins et des grecs-catholiques et les maronites qu'un nouveau noyau s'est constitué autour du sérail. La famille Abillama'a perdant progressivement son influence dans le Mont-Liban, le sérail ne jouait plus son rôle politique ; la *Moutassarriyyat* et la République ont fini par ôter à ce lieu toute importance. Le *maydan* est-il alors le seul lieu approprié pour une réinvention de l'espace public

pour l'ensemble de la population du bourg ? Entouré comme il l'est d'églises, le *maydan* peut-il d'ailleurs jouer ce rôle ?

À cette question centrale se greffe une autre : l'espace public des villages et bourgs du Levant, voire du Machreq fonctionnait-il dans le cadre d'un espace ouvert, central ? Il faudrait, surtout, tenir compte des modalités du contact social, à savoir que l'espace public était partout : les balcons, les terrasses, les cafés, la rue elle-même étaient les lieux de cet échange. Nul besoin d'un espace public central et ouvert, sauf, bien évidemment, lors des rares grandes fêtes et processions. Là, se pose alors la question des limites de cet espace public. S'il est partout, comment l'aménager, et dans quel but, pour une société qui n'est plus celle des années 1970, ni celle de l'immédiate après-guerre ?

La problématique de l'espace public à Salima, ainsi que les méthodologies à mettre en œuvre sur le terrain devront donc intégrer d'autres variables ; la recherche des limites de l'aménagement proposé se fera au prix de cet investissement. À titre d'exemples :

- Les lignages familiaux, qui produisent de l'espace domestique et des espaces vécus (un fils et une belle-mère sous un même toit...) à une échelle pertinente, car la somme de ces micro-espaces structurent le bourg, font apparaître des limites, invisibles, certes, mais qui ont plus de pertinence que d'autres, privilégiées par les chercheurs. Les Capulets et les Montaigu shakespeariens existent à Salima, aussi. Est-ce sur la place centrale qu'ils se battent ? Quer dire alors des limites entre les genres ? Où commence et où s'arrête l'espace des femmes, ou l'espace public des femmes ? Les *gender studies* sont égalelement au centre de cette démarche.

- Salima est-elle dans la sphère d'influence de Beyrouth ? Cette sphère est-elle économique, politique, culturelle ou autre ? Ces sphères se superposent-elles parfaitement, ou faut-il admettre que la cartographie des limites est un exercice périlleux, voire impossible ? Mais de quelle Beyrouth s'agit-il ? De quartiers ou de fonctions ? De réseaux, de métiers ou d'individus ? Peut-on inventer un espace, à Salima, qui "neutraliserait" cette influence, comme un espace public "classique" le voudrait ?

- Mais alors, qu'est-ce un "Salimaiote" ? Quand et où affiche-t-il cette identité, et quand la perd-t-il ? Peut-on donc cartographier l'être et le non-être ? L'espace public de Salima serait-il donc le lieu de la maximalisation de cette identité ? Et au-delà de cet espace, elle se diluerait-elle donc progressivement ?

- Poussant plus loin, les limites "classiques" des aménageurs (topographie, végétation, le bâti, les limites municipales et administratives, etc.), se superposent-elles ? Salima-municipale définit un espace administratif, produit à un moment précis, pour des raisons précises, vers la fin du XIXe siècle. Pour des raisons de convenance, de facilité bureaucratique, des repères topographiques servent de balises de l'extension du pouvoir administratif. Il n'y a strictement aucune pertinence, ni correspondance avec le pouvoir économique et politique actuel. Les spéculateurs fonciers beyrouthins ou autres, articulés à la logique économique d'un Liban à économie libérale et mondialisée, incluent (ou pas) Salima dans leurs territoires. En est-il de même pour les réseaux de distribution de produits agricoles ? Les limites d'extension du pouvoir politique du PSP se superposent-ils, à Salima, avec celles de l'Armée libanaise ou syrienne ? Toutes ces variables, et il y en aurait une infinité,

façonnent Salima ; chacune délimite un espace et donc un territoire approprié ; chacune a un sens pour certains, et pas pour d'autres. Alors, pourquoi réduire l'espace à quelques cartes thématiques ?

Si une personne, ou un groupe souhaite s'isoler au plan social, sans un espace, en instrumentalisant des réseaux propres (tel l'État d'Israël), alors il le fera et le concept d'espace de partage, de convivialité, du "public" cesse d'être opératoire à l'échelle choisie. Quels que soient les efforts des aménageurs, c'est la société elle-même qui produit les espaces de convivialité et de partage. L'acteur principal est toujours la société et pas le technicien. Il faut souligner que les espaces produits sur commande, comme dans le centre-ville de Beyrouth, sont toujours réappropriés et redéfinis. L'espace public devient un espace de transaction commerciale, un espace rentable : Salima connaîtra sans doute le même sort.

Partant de cette idée, la réinvention de l'espace public à Salima pose donc problème : si la population ne souhaite pas partager un espace commun, ou si on impose un espace selon des logiques qui ne sont pas les siennes, l'espace public ne se fera pas.

L'entrée donc de tout projet d'aménagement de ce bourg est donc la société elle-même, dans toute sa complexité. C'est donc par le biais des sciences sociales qu'il sera possible de le cerner, pour extraire ses représentations ou pour identifier ses limites symboliques, mythiques ou réelles. Une fois cet inventaire effectué, les architectes et les urbanistes peuvent alors concevoir et aménager les espaces de partage en suivant les *desiderata* de la population.

20 août 2002